

DELIBERATION N° 93/2023

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE DE VILLERVILLE**

**DATE DE
CONVOCATION**
30 novembre 2023

DATE D’AFFICHAGE
30 novembre 2023

**NOMBRE DE
CONSEILLERS**

En exercice 14
Présents 09
Votants 14



L’AN DEUX MIL VINGT TROIS, le 6 DECEMBRE, à 18h30 en séance publique sous la Présidence de Monsieur Michel **MARESCOT**, Maire.

ETAIENT PRESENTS : Monsieur Michel **DABOUT** - Monsieur **Éric ESTRIER** - Madame Corinne **DROUEN** - Madame Catherine **FILIPPOV** - Madame Catherine **LEFEBVRE** - Madame Emmanuelle **MELLOT-KRISTY** - Monsieur Didier **PAPELOUX** - Monsieur Vincent **VANDERSTUYF**.

EXCUSÉS : Madame Sophie **DIERRE** donne pouvoir à Madame Corinne **DROUEN** - Madame Anne **JOSEPH** donne pouvoir à Madame Emmanuelle **MELLOT-KRISTY** - Madame Sophie **NGUYEN VAN MAI** donne pouvoir à Madame Catherine **LEFEBVRE**, Monsieur Germain **LELARGE** donne pouvoir à Monsieur **Éric ESTRIER**, Monsieur David **MARES** donne pouvoir à Monsieur Didier **PAPELOUX**.

Formant la majorité des membres en exercice.

A été désigné en qualité de secrétaire : Monsieur Didier **PAPELOUX**.

DEMANDE DE SUBVENTIONS DETR 2022 et DSIL 2024

DEMANDE DE SUBVENTION FONDS VERT 2024

Le Garage

Monsieur le Maire rappelle aux Conseillers Municipaux que la commune a acheté en centre bourg l’ancien Musée de l’Eau, situé 10 rue du Général Leclerc, en mai 2015. L’Etat a déjà octroyé en 2022 à la commune une subvention de 306 694,09€ pour la rénovation thermique et le renforcement de l’autonomie énergétique de la future salle « le Garage ».

Monsieur le Maire propose de solliciter une nouvelle subvention pour une 2nd tranche de travaux suivant l’actualisation de l’estimation initiale pour la rénovation complète du logement, intégré à l’ERP et la terrasse situés à l’étage, les aménagements intérieurs de la salle ainsi que la création d’un jardin paysager. Le projet complet est estimé à 1 251 350€ HT.

Monsieur le Maire rappelle la nécessité d’élaborer dans ce dossier une stratégie globale liée à la renaturation pour :

- Améliorer le cadre de vie,
- Préserver l’environnement,
- S’adapter au changement climatique : gestion des eaux pluviales, , favoriser la biodiversité, la qualité de l’air, la santé et le bien-être, le confort thermique, l’activité physique...

C'est pourquoi monsieur le Maire souhaite solliciter une subvention au titre du DETR 2024 et de la DISL 2024, ainsi que le Fonds Vert 2024.

APRES DELIBERATION

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés,

AUTORISE monsieur le Maire à solliciter une subvention au titre de la DETR 2024 et de la DISL 2024, du Fonds Vert 2024, pour la 2nd tranche des travaux de création de la salle communale « le Garage », en un lieu MICE (Meeting Incentives Conferences Exhibitions) et pouvant accueillir les animations communales.

AUTORISE Monsieur le Maire à solliciter une subvention aux organismes publics au taux le plus élevé.

INSCRIT cette dépense au budget primitif 2024.

AUTORISE monsieur le Maire ou un adjoint le représentant à signer tous documents relatifs à cette affaire.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

Le Maire

Michel MARESCOT

